



Dans le cadre de l'enseignement

« Archives sensibles, archives confisquées, enjeux épistémologiques et sociaux »

Enseigné par

Jordi Tejel

Dossier soumis le 17 août 2025

MA - pilier Patrimoine régional et humanités numériques

Université de Neuchâtel, semestre de printemps 2024-2025





Introduction

Résumé

Dans le cadre du séminaire « Archives sensibles, archives confisquées : enjeux

épistémologiques et sociaux » de l'Université de Neuchâtel, ce travail se concentre sur la

fonction archivistique de la diffusion appliquée à notre ère dite numérique. Ce sujet sera abordé

par l'axe de l'accessibilité et de la sélection des archives et vise à apporter une meilleure vision

des évolutions professionnelles actuelles, mais aussi futures pour les archivistes, et l'impact du

numérique sur cet environnement.

Cette étude introduira les thématiques par des éléments quantitatifs avec les indicateurs de la

diffusion des archives en Suisse issue directement des institutions. Mais aussi des éléments

qualitatifs notamment avec une enquête effectuée auprès des directions d'institutions

cantonales d'archives en Suisse romande. Cette étude analysera l'impact de stratégies

numériques appliquées à la diffusion d'archives, notamment celui des Archives fédérales

suisses et la stratégie numérique suisse 2025.

Les résultats montrent que les stratégies numériques comprenant l'amélioration des systèmes

d'information, la numérisation des archives renforce et dynamise la diffusion des archives.

Néanmoins le numérique soulève de nombreuses questions pour la profession d'archiviste

notamment pour s'adapter à ses enjeux, mais également en termes de moyens très inégaux entre

les institutions romandes et des risques liés à la recherche et l'accessibilité des archives vis-à-

vis des usagers.

Mots-clés: Archivistiques, diffusion, humanités numériques

Table des matières

Résun	nė	Ì	
1. Int	troduction	3	
1.1	Les fonctions archivistiques	4	
1.2	La diffusion des archives	5	
1.3	L'ère de l'information ou numérique	6	
1.4	Enjeux		
1.5	Cadre légal		
1.6	Cadre stratégique		
1.7	Problématique		
1.8	Question de recherche		
	éveloppement du sujet		
2.1	Méthodologie		
2.2	Étude sur l'impact des évolutions numériques en archives		
	2.2.1 Indicateurs liés aux compétences numériques des archivistes		
	2.2.2 Indicateurs liés aux moyens humains en archives		
	2.2.3 Indicateurs liés à l'accès aux archives		
3. Mi	ise en perspective et Conclusion	21	
Biblio	graphie	23	
Annex	xe 1 : Déclarations sur l'honneur	25	
	Liste des tableaux		
Tablea	au 1 : Les fonctions archivistiques		5
	Liste des figures		
Figure Figure	e 1: Répartition des titres d'étude chez les directrices et directeurs d'arch e 2 : Estimation de l'importance de compétences clés pour l'archiviste e 3: Responsabilité de la gestion des projets numériques dans les service ives romands	1 es	1
	4: Compétences numériques les plus utiles en archives		2
	e 5: Variation des employés à durée indéterminée et temps plein par anné es		3
	e 6: Évolution du nombre de places dans les salles de lecture en archives		
Figure	7: Nombre d'heures d'ouverture par semaine	1	5
	e 8: Nombre d'usagers uniques en salle de lecture par année e 9: Nombre de visiteurs uniques utilisant les inventaires en ligne par ann		
	e 9: Nombre de visiteurs uniques utilisant les inventaires en ligne par ann e 10: Nombre d'articles recherchables en ligne par année		
	e 11: Évolution du nombre d'unités physiques commandées en salle de le		
	e 12: Analyse bivariée du nombre d'unités physiques commandées en sa		_
	e par année en résidus pondérés du test d'indépendance		9

1. Introduction

En tant qu'étudiant, professeur, chercheur ou scientifique, toute méthodologie scientifique se base sur l'accumulation de savoirs. Les archives sont au cœur de tout processus de recherche de par sa mission de gestion et conservation de sources fiables. Les archives sont la mémoire de nos sociétés, permettant un contrôle des actions de l'état à postériori par le citoyen et jouant un rôle démocratique à cet égard¹. Cela fait de l'archivistique une science indépendante, mais connexe à l'histoire. Pour l'archiviste, ce rôle patrimonial de conservation et de transmission de l'information est une part entière de ses fonctions.

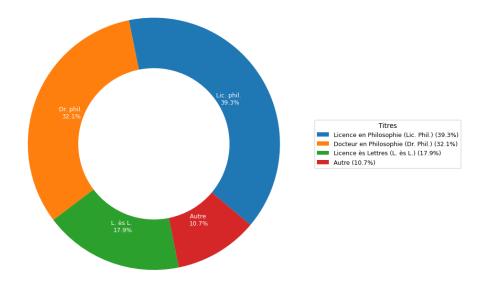
La tendance actuelle dans cette ère numérique met l'information au centre des préoccupations avec un accroissement constant, décrite comme l'or du 21° siècle. Ces évolutions en archives amènent son lot de défis et perspectives faisant du numérique un thème sensible pour les archivistes. Dans ce contexte, cette recherche tend à montrer les évolutions et enjeux de cette fonction archivistique de diffusion à l'ère numérique. Les analyses présentées le seront par le regard d'un archiviste humaniste. Cette recherche vise également à comprendre les évolutions actuelles qui impactent les archives, les tendances des institutions locales, d'en donner un panorama à l'aune du domaine des humanités numériques.

En effet, les humanités numériques sont une discipline relativement jeune, aux croisements des sciences humaines et de l'informatique. Elle vise comme transdiscipline à ouvrir de nouvelles perspectives de recherches grâce aux développements de méthodes numériques. De plus les archives ont toujours constitué un laboratoire pour les humanités numériques pour appliquer des méthodes tant du point de vue du traitement automatique du langage, de l'indexation automatique qu'aujourd'hui avec le web sémantique (Linked data) auquel les archives s'adaptent notamment avec la nouvelle norme de description « Record in Context ».

Les archives et les archivistes jouent un rôle pour la recherche en sciences humaines en étant les gardiens du patrimoine et de sources historiques fiables, c'est l'une des raisons pour laquelle l'archiviste est au cœur de cette étude. Même si nous n'avons pas d'indicateur pour l'ensemble de la profession, le site de la conférence des directrices et directeurs d'Archives suisse (CDA) souligne la proximité de ceux-ci avec les disciplines des Lettres et sciences humaines.

¹ Françoise Hiraux ; Françoise Mirguet, La valorisation des archives : Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels, Louvain-la-Neuve : Academia – Publications des archives de l'UCL, 2012, [en ligne], p. 178, consulté le 13 août 2025.

Figure 1: Répartition des titres d'étude chez les directrices et directeurs d'archives



Source: Conférence des directrices et directeurs d'Archives suisses CDA, 2025 (https://www.adk-cda.ch/fr/adresses-des-archives)

Les titres d'études des directeurs et directrices d'institutions d'archives en Suisse sont majoritairement issus des sciences humaines et sociales (SHS) dont beaucoup proviennent des facultés d'histoire. À noter qu'un tiers ont un doctorat, soit un lien privilégié avec la recherche scientifique.²

À ce titre, les humanités numériques sont une discipline particulièrement intéressante dans le cadre de cette recherche, car les archives sont souvent un passage inévitable pour les chercheurs des sciences humaines et sociales (SHS). Les humanités numériques sont donc adéquates pour fonder un discours sur les évolutions numériques touchant l'ensemble des GLAM. Cela est particulièrement pertinent pour les archives tant du point de vue du chercheur en SHS que du professionnel des archives, soit à la croisée des préoccupations scientifiques et professionnelles.

1.1 Les fonctions archivistiques

En archives, les fonctions archivistiques reposent sur la conception des missions de l'archiviste, il existe de nombreuses conceptions de ces fonctions archivistiques variant selon l'origine ou la formation de l'archiviste, provenant souvent des sciences historiques, sciences de l'organisation ou sciences de l'information. Des traditions se sont également développées selon les pays notamment la tradition française ou la tradition québécoise qui est la plus citée dans les sources consultées pour ce travail, reposant essentiellement sur les travaux d'archivistes québécois tels que l'éminent Carol Couture³.

² Conférence des directrices et directeurs d'Archives suisses (CDA-ADK), Adresses des archives représentées dans la CDA, CDA-ADK [en ligne], consultée le 13 août 2025.

³ Carol Couture (dir.), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, coll. « Gestion de l'information », 1999, xxii + 559 p. (ISBN 2-7605-0941-9), [en ligne], consulté le 13 août 2025.

Tableau 1: Les fonctions archivistiques

Tradition française	Tradition québécoise	Modèle OAIS (numérique)
	Création	
	Evaluation	Pré-ingest
Collecte	Accroissement	Entrée (ingest)
Classement	Classement	Gestion des données
Conservation	Conservation	Stockage
	Description	Gestion du système
Communication	Diffusion	Accès

(Tableau dessiné à partir des données de Wikipédia⁴)

L'on constate sur le tableau ci-dessus que peu importe les différentes traditions ou que les archives soient physiques ou numériques, la finalité reste la même soit la communication, la diffusion ou l'accès aux archives. Il s'agit finalement de l'utilisation des archives qui est la raison d'être de la conservation des archives et du travail perpétuel de l'archiviste sur une durée historique, soit indéterminée.

1.2 La diffusion des archives

La diffusion est une fonction archivistique qui inclut les activités de promotion des archives ou de l'institution, la mise en valeur ou valorisation des archives et l'exploitation des archives. Dans le cadre de ce rapport, la définition de cette fonction est issue de l'article « La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique »⁵:

« La diffusion est l'action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d'archives à des utilisateurs (personnes ou organismes) connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques. »

Normand Charbonneau

(Archiviste québécois et chef de l'exploitation chez Bibliothèque et Archives Canada)

Il s'agit donc d'une finalité pour l'archiviste, mais c'est également la fonction directement en lien avec l'usager et notamment les chercheurs dont les archives restent un préalable à de nombreuses recherches en SHS.

^{4 «} Contexte des fonctions archivistiques », section « Fonctions archivistiques », Archivistique, Wikipédia [en ligne], consultée le 13 août 2025.

⁵ Yvon Lemay; Anne Klein, « La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique », in Les Cahiers du numérique, vol. 8, n° 3, 2012, pp. 15-48, https://doi.org/10.3166/LCN.8.3.15-48.

1.3 L'ère de l'information ou numérique

L'ère numérique, également appelée ère de l'information⁶, est définie comme la période commençant dans les années 1970. Cette ère est caractérisée par l'apparition de l'ordinateur personnel et un échange de plus en plus vaste d'information ou « big data » par l'intermédiaire des technologies de l'information.

Dans les ouvrages de prospectives professionnelles « L'archiviste dans 15 ans »⁷ et « Archivistes en 2030 »⁸, la notion d'évolution du métier d'archiviste à l'ère numérique est colossale puisque le rôle même du métier tant à évoluer au même titre que leurs archives devenant de plus en plus hybride.

En archives un tournant en matière de numérique est celui des années 1990-2000, notamment avec la numérisation des administrations. S'en suivit la numérisation des archives, leurs importations dans des systèmes d'information et leurs mises à disposition en ligne. Actuellement les enjeux sont essentiellement en lien avec l'interopérabilité et le partage des données en open data ou donnée ouverte, en utilisant notamment le web sémantique avec les données liées ou Linked data. À ce niveau l'on peut citer la nouvelle norme de description « Record in Context (RiC) » récemment arrivée en version stable 1.09.

1.4 Enjeux

Parmi les enjeux liés à la diffusion, évoqués déjà en 2012 dans l'article « La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique » 10. L'on peut citer la nécessité d'encourager une culture de collaboration pour trouver des synergies, notamment en établissant des partenariats entre les archives, les bibliothèques et les musées afin de s'adapter aux nouveaux concurrents, nouveaux lieux et nouvelles pratiques.

En termes de système d'information, développer des outils de gestion, c'est notamment le cas de nos jours avec l'arrivée de nouveau système basé sur le web sémantique. Le numérique permettant d'accroître la visibilité du domaine des archives sur le web. Au niveau de l'information, l'enjeu est de faciliter le partage et la réutilisation notamment avec ce que l'on

^{6 «} Contexte de l'ère de l'information », section Ère de l'information, Wikipédia [en ligne], consultée le 13 août 2025.

⁷ Paul Servais ; Françoise Mirguet (dir.), L'archiviste dans quinze ans : Nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis, Louvain-la-Neuve : Academia – Publications des archives de l'Université catholique de Louvain, 1^{re} éd., 8 janvier 2016, 268 p., ISBN 978-2-8061-0263-8, [en ligne], consulté le 10 août 2025.

⁸ Paul Servais ; Françoise Mirguet (dir.), *Archivistes de 2030 : Réflexions prospectives*, Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan – Publications des archives de l'Université catholique de Louvain, 2015, 427-430 p., ISBN 978-2-8061-0214-0, [en ligne], consulté le 10 août 2025.

⁹ Florence Clavaud; Tobias Wildi, « ICA Records in Contexts-Ontology (RiC-O): a Semantic Framework for Describing Archival Resources », in Linked Archives 2021: Proceedings of Linked Archives International Workshop 2021, co-located with 25e International Conference on Theory and Practice of Digital Libraries (TPDL 2021), Aachen, CEUR Workshop Proceedings, no 3019, 2021, pp. 79-92 (consulté le 28 mars 2025)

Yvon Lemay; Anne Klein, « La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique », in Les Cahiers du numérique, vol. 8, n° 3, 2012, p. 16.

nomme aujourd'hui l'open data. Mais également de défendre l'espace public et garantir le respect de la vie privée, raison pour laquelle les inventaires d'archives sont aujourd'hui anonymisés.

L'on retrouve également le fait de connaître les usagers et les usages des archives et encourager le contact direct avec le public. C'est un élément motivé par la médiation culturelle afin de considérer la dimension émotive des archives en élargissant le cadre de référence des archives. De nouvelles méthodes de médiation ont amené à des projets d'archives collaboratives grâce aux sciences participatives. Cela permet de créer un nouveau lien avec le public tout en exploitant la force de l'intelligence collective. C'est typiquement la raison de projets d'enrichissement de Wikipédia ou Wikidata en archives.

Il est intéressant que ces enjeux pourtant liés spécifiquement à l'ère numérique ne soient pas strictement numériques, mais peuvent en partie être pris en compte dans le développement de système d'information ou dans le cadre de la médiation culturelle autour des archives. L'ensemble de ces enjeux montre que le numérique est profondément transversal et touche l'ensemble des fonctions de l'archiviste.

1.5 Cadre légal

Les missions et fonctions de l'archiviste étant d'intérêt public, elles sont encadrées par un cadre légal, l'exemple suivant aborde quelques exemples ayant un impact sur la diffusion particulièrement à notre ère numérique.

En Suisse la plupart des cantons disposent de leurs lois sur l'archivage. Pour donner quelques exemples ayant un impact avec le numérique. L'on peut citer la Loi sur les archives (Larch)¹¹ neuchâteloise qui évoque notamment à l'Article 2 de la loi sur l'archivage que « *l'archivage des documents, organisé dans l'intérêt public, contribue à assurer la gestion et la traçabilité des activités des autorités cantonales et communales mentionnées à l'article 4, la justification des droits des personnes physiques ou morales. Mais également la sauvegarde et l'étude du patrimoine historique, économique, social et culturel du canton de Neuchâtel. » Il s'agit là de la définition de la valeur primaire et secondaire des archives.*

Très important également celle de l'accès du public aux archives, notion essentielle pour la diffusion. La Loi sur la transparence des activités étatiques (LTAE)¹² précise à l'article premier que « la présente loi a pour but de garantir la libre formation de l'opinion publique et de

¹¹ Canton de Neuchâtel, Loi sur l'archivage (LArch), RSN 442.20, du 22 février 2011 (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012), Recueil systématique de la législation neuchâteloise [en ligne], mise à jour au 1^{er} janvier 2021, consultée le 13 août 2025

¹² Canton de Neuchâtel, Loi sur la transparence des activités étatiques (LTAE), adoptée le 28 juin 2006, entrée en vigueur le 1er octobre 2007, RSN 150.50 [en ligne], consultée le 13 août 2025.

favoriser la participation à la vie publique en veillant à la transparence des activités des autorités », élément essentiel pour le rôle démocratique des archives.

L'article 11 ajoute « selon les moyens dont elles disposent, les autorités peuvent mettre à disposition du public, par le biais des technologies modernes d'information et de communication, les informations qu'elles ont transmises aux médias et d'autres documents jugés importants. » Il s'agit d'un élément notable pour la diffusion par des moyens numériques.

Ces extraits montrent que le cadre légal ou déontologique de la fonction de diffusion des archivistes est déjà bien encadré, fournissant aux archivistes un cadre menant à la rédaction d'objectifs stratégiques découlant de la législation.

1.6 Cadre stratégique

Sur le plan stratégique en premier lieu l'on peut citer l'importance de la déontologie professionnelle de l'archiviste en faveur d'une diffusion. Ce code de déontologie permet d'encadrer le rôle de l'archiviste dans la durée et de garantir les fondamentaux du métier. L'alinéa 6 précise « Les archivistes facilitent l'accès aux archives du plus grand nombre possible d'utilisateurs et offrent leurs services avec impartialité à tous les usagers »¹³.

L'association suisse des archivistes (AAS), c'est récemment doté d'un livre blanc sur « L'apprentissage automatique dans les archives : l'indexation en profondeur au service de l'accès aux archives » ¹⁴. Cet outil stratégique est important aux vues des changements apportés par le numérique en archives en proposant des méthodes et outils afin d'encadrer les archivistes dans ces évolutions numériques notamment avec l'arrivée des intelligences artificielles.

Pour illustrer l'aspect sensible des enjeux lié au numérique en archives, le cas des archives fédérales suisses (AFS) est tout trouver avec la récente mise en œuvre de la stratégie numérique suisse. En effet, celle-ci fixe spécifiquement aux AFS un pivot de la diffusion des archives vers le « tout numérique » soit « L'accès numérique aux informations des archives, indépendamment du temps et du lieu, deviendra la norme d'ici 2025, tandis que l'accès analogique deviendra l'exception ». ¹⁵

La mise en œuvre de cette stratégie passe par les étapes suivantes, le renforcement de la structure organisationnelle et des compétences internes, l'amélioration de la qualité des données

¹³ International Council on Archives (ICA), Code de déontologie de l'ICA, adopté à Pékin (Assemblée générale, 6 septembre 1996) [en ligne], International Council on Archives, 1996, consulté le 13 août 2025.

¹⁴ Jonas Arnold; Martin Lüpold; Lorenz Theilkäs; Lambert Kansy, L'apprentissage automatique dans les archives: l'indexation en profondeur au service de l'accès aux archives, livre blanc, VSA-AAS, juin 2024 [en ligne], pp. 1-41 (consulté le 13 août 2025)

¹⁵ Archives fédérales suisses (AFS), Stratégie 2021–2025, Département fédéral de l'intérieur [en ligne], consultée le 13 août 2025.

(anonymisation) au niveau de la description des notices. La mise en œuvre du nouveau Viewer soit le portail en ligne dès 2019. Mais également l'automatisation des processus avec notamment la fin de la mise en place de l'infrastructure de numérisation en 2021, cela afin que toutes les unités d'archives commandées soient progressivement mises à disposition gratuitement numériquement auprès de l'usager d'un simple clic de commande.

1.7 Problématique

La réflexion initiale de ce travail autour des évolutions de la diffusion archivistique en lien avec le numérique est lié en grande partie à mon expérience académique dans le domaine des sciences de l'information et des humanités numériques, mais également professionnellement en tant qu'archiviste.

En effet cette fonction de diffusion passe par la numérisation, l'archivage électronique et la diffusion des inventaires par l'intermédiaire de systèmes d'information archivistiques (AIS) et de portail sur internet. Ces moyens numériques appliqués au domaine des archives permettent de questionner l'impact et les évolutions de la diffusion en archives par le biais du numérique.

Le rôle de l'Archiviste lui-même dans cet environnement s'en trouve transformé n'étant plus seulement le gardien du patrimoine qui sur le plan de la conservation numérique est plutôt du ressort de l'informaticien. Mais l'archiviste intervient plutôt sur la gestion du cycle de vie dès le début de ce cycle afin de limiter les pertes d'informations, les risques judiciaires et d'en améliorer la gestion et la diffusion¹⁶.

Le numérique est devenu un enjeu central pour les archives, mais également sensible pour les archivistes, car extrêmement complexe à gérer pour des professionnelles devant aujourd'hui s'occuper de fonds d'archives dites « hybride », c'est-à-dire à la fois physique et numérique. Il est donc intéressant dans ce contexte de se poser la question sur les choix stratégiques, les évolutions du métier pour s'adapter à ces évolutions et l'impact de celle-ci sur le métier d'archiviste. Mais également afin de garantir l'accès et la qualité des services d'archives aux usagers et chercheurs.

¹⁶ Paul Servais ; Françoise Mirguet (dir.), Archivistes de 2030 : Réflexions prospectives, Louvain-la-Neuve / Paris : Academia L'Harmattan – Publications des archives de l'Université catholique de Louvain, février 2015, pp. 40-41 (consulté le 10 août 2025).

1.8 Question de recherche

Afin d'explorer cette thématique, mes questions de recherche sont les suivantes :

- Quel est l'impact du numérique sur le métier d'Archiviste ?
- Comment le numérique influence-t-il la fonction archivistique de diffusion ?
- Quelles stratégies le métier développe-t-il pour s'adapter à ces évolutions numériques ?

2. Développement du sujet

2.1 Méthodologie

Dans le cadre de ce travail, ma méthodologie fut de procéder par la définition des enjeux liés à la diffusion, le cadre légal et d'en esquisser les fondamentaux et les besoins métiers à l'ère numérique pour la diffusion en archives. Le cœur de ce travail pour développer le sujet se base sur des méthodes utilisées en humanités numériques, soit par des sciences participatives avec une enquête Qualtrics et des méthodes quantitatives et statistiques sur des données en open data.

Cette étude est restreinte à un niveau régional, soit la Suisse romande. J'ai procédé à une enquête Qualtrics « Évolutions numériques en Archives » envoyée aux directions des archives cantonales en Suisse romande dont les 6 institutions ont toutes répondu. Cela permit de profiter d'un retour direct à un niveau stratégique de professionnels en place et de saisir l'environnement numérique de ces institutions. Je les remercie à cet effet.

L'enquête est complétée par l'analyse d'indicateurs statistiques issus de la conférence des directrices et directeurs d'Archives suisses (CDA)¹⁷ me permettant ainsi de comparer les principales institutions d'archives en suisse sur la base de même indicateur fourni directement par celle-ci en open data.

Les résultats et données anonymisées de la présente enquête ainsi que le code Python utilisé pour les tests statistiques et créer les visualisations de données sont disponibles librement dans un repository GitHub¹⁸ et une archive institutionnelle Zenodo¹⁹ permettant d'obtenir un identifiant permanent (DOI) selon les bonnes pratiques de la recherche enseignées en humanités numériques. Leurs liens sont disponibles en bibliographie.

¹⁷ Conférence des directrices et directeurs d'Archives suisses (CDA-ADK), Statistiques d'archives suisses, CDA-ADK [en ligne], consultée le 13 août 2025.

Raphael Rollinet, Etude-sur-la-diffusion-des-archives-a-l-ere-numerique, 12 août 2025, consulté le 13 août 2025.
Raphaël Rollinet, Etude sur la diffusion des archives à l'ère numérique. Version 1 (v1.0.0), Zenodo, 2025, [en ligne], consulté le 16 août 2025.

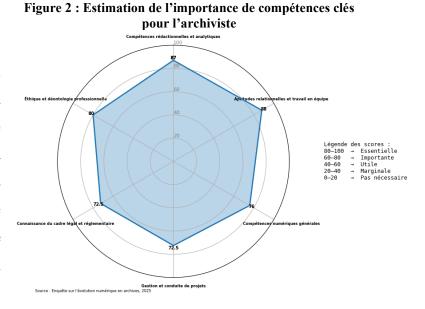
2.2 Étude sur l'impact des évolutions numériques en archives

En prélude à cette enquête, les représentants des institutions cantonales romandes qui ont répondu à mes questions ont tous affirmé connaître les humanités numériques²⁰, ce qui tend à conforter la légitimité d'étudier les évolutions numériques du domaine des archives dans ce cadre, au même titre qu'un data-analyste le fait pour les sciences économiques par exemple.

Cette enquête vise à définir des tendances se détachant au sein des archives cantonales romandes et des archives fédérales suisses, intéressantes pour sa mise en œuvre récente de la stratégie numérique suisse entre 2019 et 2025. Nous disposant à ce titre de statistiques nous permettant d'en étudier l'impact sur la diffusion entre 2013 et 2024 et de comparer les différentes institutions cantonales et fédérales en Suisse à l'aide d'indicateurs statistiques comparables. À noter que la mission de ces institutions est similaire, mais pas leurs moyens ou leur taille. Il s'agira donc de définir des tendances entre les AFS ayant mis en œuvre une stratégie numérique globale et d'autres institutions avec une maturité et des moyens variables sur le plan numérique.

2.2.1 Indicateurs liés aux compétences numériques des archivistes

premier lieu, il intéressant d'estimer la place des compétences dans le profil d'archiviste actuellement en I1 s'agit poste. d'une estimation, mais visualisation ci-joint permet de placer 1e « numérique » qui doit être défini plus en détail dans un environnement de compétence



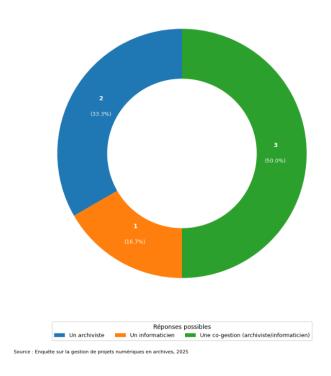
professionnelle. Les répondants estiment globalement que ces compétences numériques sont aujourd'hui « importantes »²¹, les plaçant juste en dessous des compétences rédactionnelles, analytiques, d'éthiques et relationnelles qui ont toujours fait des personnes issues des Lettres des profils tout indiqués pour des reconversions dans le domaine des archives.

²⁰ Rollinet, Etude-sur-la-diffusion-des-archives-a-l-ere-numerique..., op. cit., Q4 : « Connaissez-vous le champ disciplinaire des "Humanités numériques" ou "digital humanities" ? »

²¹ Rollinet, Etude-sur-la-diffusion-des-archives-a-l-ere-numerique..., op. cit., Q20 : « Sélectionnez l'importance que vous accordez à chacune des compétences générales suivantes dans l'exercice du métier d'archiviste, en plaçant le curseur entre 0 (pas du tout importante) et 100 (absolument essentielle).»

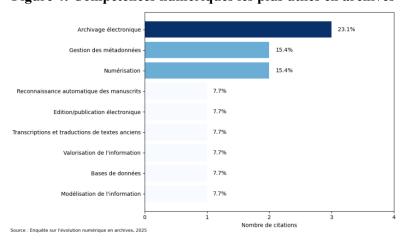
Dans un contexte où le numérique prend de plus en plus de place dans le domaine des archives, il est intéressant de questionner la place de cet environnement. l'archiviste dans indicateur adéquat est celui de la responsabilité de l'archiviste au sein de projets numériques en archives. Comme nous pouvons le constater dans la visualisation ci-joint, la responsabilité dans la gestion de projets numériques dans institutions cantonales romandes en archives se fait de plus en plus souvent en collaboration avec le service d'informatique cantonale entre un archiviste et un informaticien (50%). Dans le cas des ACV, le chef de projet numérique est informaticien directement un la responsabilité du service d'archives.²²

Figure 3: Responsabilité de la gestion des projets numériques dans les services d'archives romands



L'archiviste est donc en contact avec des questions de gestion de l'information dans un environnement numérique et se doit de collaborer avec les métiers connexes. Dans un métier ou la conservation et la diffusion du patrimoine se pense sur le temps long, mais avec aujourd'hui des médiums nés numériques et des évolutions numériques apparues dans un temps court, faisant du numérique en archives un enjeu stratégique majeur. Il est intéressant de questionner les compétences numériques les plus utiles en archives afin de préciser la notion de « numérique » auprès des répondants de l'enquête²³.

Figure 4: Compétences numériques les plus utiles en archives



²² Rollinet, Etude-sur-la-diffusion-des-archives-a-l-ere-numerique..., op. cit.,, Q17 : « Dans votre service d'archives, la gestion des projets numériques est de la responsabilité de quel profil professionnel ?»

²³ Rollinet, Etude-sur-la-diffusion-des-archives-a-l-ere-numerique..., op. cit.,, Q6 : « Quelles sont d'après vous les compétences numériques les plus utiles en archives aujourd'hui ?»

Au-delà de pouvoir faire un parallèle réjouissant avec les compétences enseignées par les Humanités numériques. Il y a une pluralité de compétences perçues comme importantes pour l'archiviste, devant s'occuper d'évolution des systèmes d'information, de numérisation, de reconnaissance automatique ou encore d'archivages électroniques. Le numérique dans sa globalité est devenu un enjeu critique pour garantir des sources à l'histoire de demain.

2.2.2 Indicateurs liés aux moyens humains en archives

À cette fin, nous pouvons également questionner l'évolution des moyens alloués aux archivistes. En effet dans le cadre de vaste projet de transformation numérique et de changement important pour la profession d'archiviste, un projet se base sur des objectifs, une temporalité définie, mais également des moyens.

À ce titre, le personnel des archives est un excellent indicateur pour définir les moyens puisqu'ils sont au cœur de la mise en œuvre de cette stratégie. L'indicateur du « Nombre d'employés à durée indéterminée et à temps plein »²⁴ inclut l'ensemble des collaborateurs du service d'archives, même si ceux-ci n'accomplissent pas des tâches de nature strictement archivistique. La variation des employés en archives sur les dernières années est la suivante.

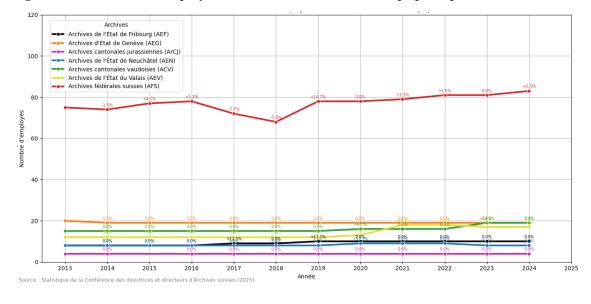


Figure 5: Variation des employés à durée indéterminée et temps plein par année en archives

Cette visualisation montre que les postes fixes dans les archives publiques fluctuent très peu depuis plus de dix ans. Autrement dit, face aux évolutions numériques, les archivistes accomplissent davantage avec les mêmes moyens, ou alors les institutions s'appuient sur des ressources externes. Soit par des collaborations avec d'autres services de l'État comme évoqué dans les enjeux²⁵ ou encore par une délégation des compétences à des prestataires privés.

²⁵ Lemay ; Klein, op. cit. p. 16.

_

²⁴ CDA-ADK, Statistiques d'archives..., op. cit.

2.2.3 Indicateurs liés à l'accès aux archives

Un autre indicateur intéressant concerne les salles de lecture. Après tout, une interrogation que nous pourrions avoir avec une stratégie du « *Tout numérique* » et « *une consultation analogique qui deviendrait l'exception* » comme c'est le cas avec la stratégie numérique suisse, c'est de voir disparaitre les salles de consultation, soit un contact direct entre l'usager et l'archiviste.

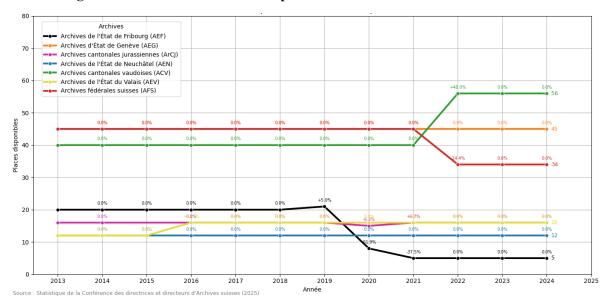


Figure 6: Évolution du nombre de places dans les salles de lecture en archives

La tendance générale est actuellement stable ou à la baisse en termes de place dans les salles de lectures. Il faut noter une baisse notable aux archives de l'état de Fribourg et aux Archives fédérales suisses. Pour les AFS, une mise à disposition par défaut en numérique tend à logiquement induire une baisse raisonnable (24,4%) des prestations en salle de consultations²⁶ comme envisagé dans la mise en œuvre de la stratégie numérique suisse²⁷.

Un autre indicateur intéressant est celui des heures d'ouverture, qui nous permet de juger de l'accessibilité réelle des archives en salle de lecture aux chercheurs. En effet comme le mentionne Sébastien Bischoff des Archives de l'état de Neuchâtel (AEN). « [...] la matérialité dans l'analyse d'une source/d'un document peut selon la recherche avoir toute son importance : les encres, reliures, traces d'usages, mais aussi la composition des cahiers sont plus difficiles à analyser dans une version numérisée, sans même parler de la valeur probatoire ou l'authenticité. »²⁸. La consultation en salle de lecture devrait donc toujours être garantie aux chercheurs. Leurs heures d'ouverture restent en définitive un indicateur significatif dans la qualité de la diffusion d'un service d'archives et sa relation aux usagers.

²⁶ CDA-ADK, Statistiques d'archives suisses, op. cit.

²⁷ AFS, Stratégie 2021–2025, op. cit.

²⁸ Rollinet, Etude-sur-la-diffusion-des-archives-a-l-ere-numerique..., op. cit., Q14: « Pensez-vous que le numérique peut amener des biais dans l'accès aux archives, si oui donnez un exemple ? »

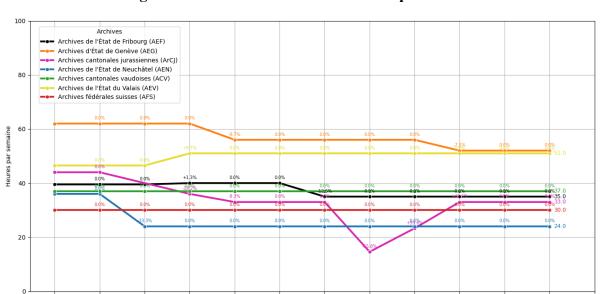


Figure 7: Nombre d'heures d'ouverture par semaine

Nous pouvons constater mis à part pour des périodes exceptionnelles tels que le covid19, une faible variation des heures d'ouverture aux usagers. Cela garantit donc la qualité du service offert aux chercheurs dans la mesure où ces heures d'ouverture garantissent une aide et un accompagnement dans les recherches et l'accès physique aux sources, nécessaire pour de nombreuses recherches. Cette prestation est à l'évidence toujours parfaitement garantie par les AFS, y compris depuis la mise en œuvre de leurs stratégies numérique suisse, ce qui est rassurant pour pérenniser un contact direct avec l'archiviste tout en proposant plus de moyens d'accès avec le numérique. Il est à ce titre intéressant de regarder l'évolution du nombre d'usagers en salle de lecture.

Année

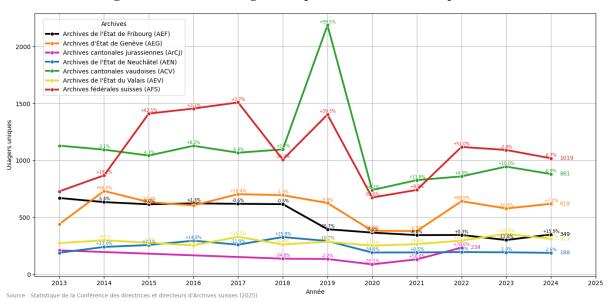


Figure 8: Nombre d'usagers uniques en salle de lecture par année

Nous pouvons observer que mis à part des fluctuations pendant la période du covid19, la fréquentation des salles de lecture des institutions d'archives est relativement stable. Au niveau des AFS, il est raisonnable de dire que la stratégie numérique employée aux AFS n'a pas d'impact particulièrement significatif sur le plan du nombre d'usagers. En sommes, la stratégie numérique suisse semble apporter plutôt un saut qualitatif à la diffusion des archives plutôt que quantitatif.

Un autre indicateur similaire, mais relatif cette fois aux visiteurs des inventaires en lignes. Cette valeur décrit le nombre d'adresses IP à partir desquelles au moins une requête est effectuée. Il n'est pas possible de savoir si un ordinateur est utilisé par plusieurs personnes. Si les ordinateurs dans un réseau d'entreprise utilisent un proxy pour l'accès à Internet, toutes les requêtes paraissent provenir du même ordinateur.

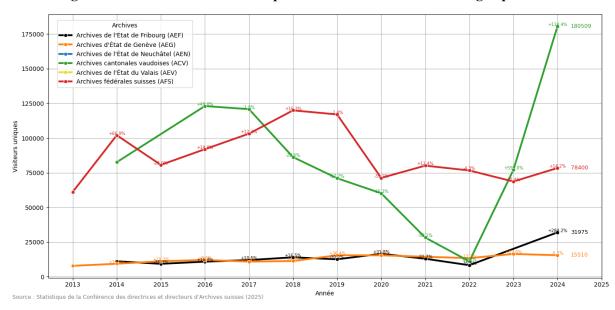


Figure 9: Nombre de visiteurs uniques utilisant les inventaires en ligne par année

Une institution se détache fortement celle des ACV. Après quelques recherches l'explication la plus probable trouvée dans le rapport d'activités 2022 est la création d'une plateforme temporaire à partir du logiciel libre AtoM au mois de novembre 2022, dans le but de mettre en ligne une petite partie des sources les plus consultées. Les besoins du public s'étant manifestés de manière plus fréquente, notamment durant la pandémie de Covid 19, elle permet la consultation en ligne des registres paroissiaux et des registres de l'état civil²⁹. L'augmentation de l'offre en ligne permet aux ACV une augmentation notable des visiteurs de leurs inventaires en ligne de 59% pendant l'année 2022-2023 et 134,4% entre 2023-2024³⁰. Cela montre clairement l'intérêt des usagers pour un accès numérique aux archives.

³⁰ CDA-ADK, Statistiques d'archives suisses, op. cit.

²⁹ Archives cantonales vaudoises (ACV), Rapport d'activité 2022, ACV [en ligne], p. 44, consulté le 13 août 2025.

Cette observation nous amène au constat d'une augmentation des visiteurs sur le portail en lien avec l'augmentation de l'offre de ressource disponible en ligne. À ce titre un autre indicateur sur le nombre d'articles recherchables en lignes est intéressant afin de déterminer l'augmentation de cette offre.

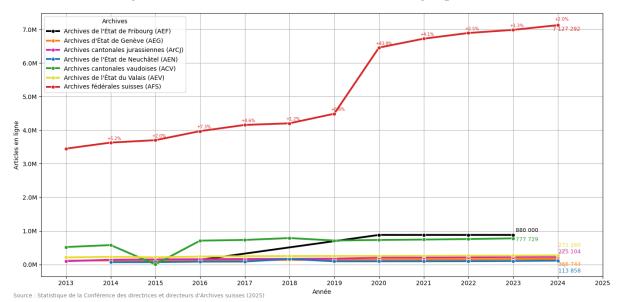


Figure 10: Nombre d'articles recherchables en ligne par année

Nous pouvons noter à travers cette visualisation que la mise en œuvre de la stratégie numérique suisse aux AFS s'est dès ses prémices concentrée sur l'augmentation de l'offre d'accès aux ressources en ligne. Cette augmentation de 1,4 million de dossiers supplémentaires a pu être diffusée grâce à une phase d'anonymisation des métadonnées sensibles figurant dans les notices. Cette phase d'automatisation était prévue par la stratégie numérique suisse et a été automatisée par l'utilisation d'outil d'intelligence artificielle. ³¹

Ce n'est pas sans rappeler les conseils du Livre blanc sur l'apprentissage profond en archives publié par l'AAS³², encourageant l'utilisation de telles méthodes et qui pourrait être appliqué à peu de frais à l'ensemble des institutions afin de faciliter l'accès à des sources d'ordinaire restreintes pour des raisons de délais légaux. Sur le plan documentaire, l'usager des AFS est donc clairement gagnant montrant également une volonté de l'archiviste de faciliter l'accès en trouvant des moyens de contourner les délais légaux tout en respectant le cadre légal de consultations.

En termes de données restreintes, d'infobésité et de recherche documentaire, la directrice des ACV, Delphine Friedmann fait très justement état d'un risque de bais que le numérique peut

³¹ AFS, Stratégie 2021–2025, op. cit.

³² Arnold et al., L'apprentissage automatique dans les archives..., op. cit..

renforcer dans la mesure où il donne des résultats basés sur une masse d'informations rarement identifiables et limitées à ce qui existe en ligne, excluant de ce fait une part du savoir réel³³.

L'indicateur le plus significatif dans le cadre des statistiques des institutions d'archives en suisse³⁴ est celui des unités d'archives commandées. Il y a avec cet indicateur un lien très direct avec la fonction archivistique de diffusion dans la mesure ou la commande passe par un archiviste. L'on trouve également un important écart en termes de tendance générale entre les AFS durant la mise en œuvre de la stratégie numérique suisse et les autres institutions.

Cet indicateur donne le nombre d'unités archivistiques physiques commandées en salle de lecture au cours de l'année sous rapport. Toutes les commandes sont comptabilisées, qu'elles aient été transmises par oral, par écrit ou en ligne. Les fonds d'archives consultés en ligne ne sont pas comptabilisés, même si cette consultation a lieu dans la salle de lecture. Il s'agit d'un très bon indicateur sur le dynamisme tant de la salle de lecture qui doit recevoir et préparer les archives commandées que globalement de la fonction archivistique de diffusion.

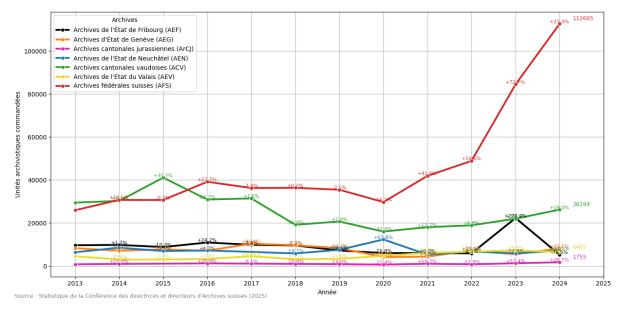


Figure 11: Évolution du nombre d'unités physiques commandées en salle de lecture

Comme nous pouvons le constater, les AFS se distinguent très fortement du reste des institutions. Même si son rôle d'archives nationales favorise d'être bien placé dans ce classement, son évolution est très intéressante par rapport à ses propres résultats depuis 2021, date de la mise en œuvre de la stratégie numérique suisse. Il est donc intéressant de développer particulièrement cet aspect. À cette fin des tests statistiques sont intéressants afin de vérifier que cette évolution n'est pas due au hasard.

³³ Rollinet, *Etude-sur-la-diffusion-des-archives-a-l-ere-numerique...*, op. cit., Q14 « Pensez-vous que le numérique peut amener des biais dans l'accès aux archives, si oui donnez un exemple ? » 34 CDA-ADK, Statistiques d'archives..., op. cit.

D'abord même si c'est un constat logique, le test d'indépendance chi2 (124554.2) montre une relation statistiquement significative entre les variables d'unités d'archives commandées par années et les institutions d'archives. Une valeur aussi élevée montre également que certains services ont connu des variations très importantes certaines années. Le test d'inertie phi2 (0.1035), tout comme le test V de Cramer (0.131) permettant une interprétation normalisée indépendamment de la taille du tableau et montrent tous deux un lien modéré entre ces variables.

Cela signifie que le comportement de consultation en archives varie modérément selon le temps, mais pas de façon aléatoire. Autrement dit, il y a des évolutions temporelles structurées qui ont des causes avec de multiples facteurs sous-jacents qui sont à développer. Ce facteur peut-être notamment un nouveau système d'information, une infrastructure de numérisation à la demande, mais également un élément externe tel que la covid19.

L'indépendance étant écarté, à partir de ces tests, le calcule de résidus du test d'indépendance semble intéressant afin de mettre en exergue ce qui sort de l'ordinaire en déterminant l'écart avec le résultat attendu statistiquement. C'est pour résumé une manière de visualiser l'écart entre un modèle prédictif si ces deux variables étaient indépendantes et la réalité de ce qui sait réellement produit avec des changements tels que des choix stratégiques, un renouvellement des systèmes d'information ou une politique de numérisation par exemple.

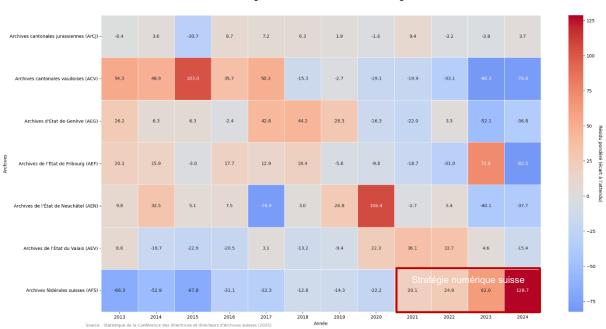


Figure 12: Analyse bivariée du nombre d'unités physiques commandées en salle de lecture par année en résidus pondérés du test d'indépendance

Si cette méthode statistique comporte des biais dans le cadre d'une analyse comportant un facteur temporel et des instituions aux moyens et à la taille variable. Elle nous permet ici de

montrer les années et les institutions qui s'écartent fortement de la tendance attendue. C'est notamment le cas pour les ACV en 2015 avec la création d'un nouveau pôle numérique comprenant la numérisation des archives³⁵. Un autre écart important est celui des AFS entre 2021 et 2024, soit en corrélation avec la mise en œuvre de la stratégie numérique suisse. Sans prendre en compte les moyens mis en œuvre, cela nous permet néanmoins en regardant ces écarts statistiques de l'attendu, de confirmer l'impact positif d'une stratégie numérique globale et cohérente dans un service d'archives pour dynamiser la diffusion des archives.

Si le numérique est partie intégrante aujourd'hui de la diffusion des archives, les répondants de l'enquête mettent en évidence un autre enjeu central. En effet tous les répondants font état de la question de moyens hétérogène entre les institutions rendant difficile l'application de la stratégie numérique suisse telle que mise en œuvre aux AFS.³⁶

L'un des plus importants services d'archives concernée par cette enquête après les AFS et celui des ACV qui créa dès 2015 un pôle numérique. Sur la question d'appliquer une stratégie équivalente, sa directrice Delphine Friedmann précise : « Au vu des coûts (de réalisation et de stockage numérique) et de la complexité que représente la rétro-numérisation, celle-ci n'est pas envisageable actuellement aux ACV, qui conservent actuellement environ 40kml d'archives. On pourrait bien sûr envisager, comme les AFS, une politique de rétro-numérisation liée à la demande, mais cela reste complexe et très coûteux. Actuellement : pas envisagé aux ACV. »³⁷

L'application de la stratégie numérique suisse à l'ensemble des institutions cantonales ne semble pas raisonnable dans l'immédiat, mais des avancées en ce sens sont certaines pour la profession d'archiviste. Néanmoins, il est peu probable que les moyens humains évoluent pour le domaine, ce qui fait du numérique d'autant plus un impératif.

C'est en effet en envisageant des gains de productivité pour l'archiviste grâce à de l'automatisation avec des IA notamment sur les tâches traditionnelles telles que la description pour les fonds déjà numérisés par exemple, que les archives pourront à terme se permettre un réemploi des moyens comme ce fut le cas aux AFS. C'est d'ailleurs un intérêt majeur défini par l'association des archivistes suisse (AAS) qui rédigea un Livre blanc sur « L'apprentissage automatique dans les archives : l'indexation en profondeur au service de l'accès aux archives ».³⁸

³⁵ Archives cantonales vaudoises (ACV), Rapport d'activité 2015, ACV [en ligne], consulté le 10 août 2025

³⁶ Archives fédérales suisses (AFS), Stratégie 2021–2025, AFS [en ligne], consultée le 16 juillet 2025.

³⁷ Rollinet, Etude-sur-la-diffusion-des-archives-a-l-ere-numerique..., op. cit., Q13 « Dans le cadre de la stratégie numérique suisse (voir:https://digital.swiss/fr/), la confédération prévoit l'accès aux archives par défaut en numérique, que pensez-vous de cette politique d'accès ? »

³⁸ Arnold et al., L'apprentissage automatique dans les archives..., op. cit.

3. Mise en perspective et Conclusion

En conclusion même s'il y aurait encore beaucoup à dire et de nombreux indicateurs à étudier, durant cette enquête nous avons pu répondre aux questions de recherches en mettant en exergue des tendances. D'abord en nous demandant quel est l'impact du numérique sur le métier d'Archiviste. C'est-à-dire des compétences numériques devenues très importantes voir essentielles aujourd'hui pour des tâches très diverses, allant de la gestion des données, à la numérisation et l'archivage électronique. Le numérique est dans le fonds devenu transversal à l'ensemble du métier d'archiviste.

Sans pour autant faire de l'archiviste un expert numérique, il doit s'adapter à l'image des archives elles-mêmes, devenant de plus en plus hybride entre médium physique et numérique. Les humanités numériques sont aujourd'hui une discipline de choix pour les humanistes souhaitant se reconvertir professionnellement dans le domaine du patrimoine et des archives.

Ensuite cette enquête nous a permis d'entrevoir comment le numérique influence la fonction archivistique de diffusion. Le numérique permet sans le moindre doute de dynamiser la diffusion des archives. Le web et les technologies de l'information sont aujourd'hui le vecteur principal de diffusion des archives. L'arrivée aujourd'hui de nouvelles normes telles que « RiC » et des technologies de l'information telles que le web sémantique, des portails avec visionneuse « iiif » et la généralisation de la numérisation à la demande permettent un saut qualitatif d'accès aux sources pour les chercheurs.

Enfin l'enquête nous a permis d'observer, notamment grâce aux Archives fédérales suisses (AFS), quelles stratégies le métier développe pour s'adapter à ces évolutions numériques. La stratégie numérique suisse montre un impact initial positif pour les AFS sans pour autant fermer la porte à l'accès physique.

Néanmoins la question sur le long terme dépendra des moyens alloués pour garantir cet accès. Avec une stagnation des postes d'archivistes depuis plus de 10 ans en Suisse romande, mais en parallèle d'une multiplication des missions qui leur sont allouées, souvent en lien avec des enjeux numériques. Le risque est de diluer ou d'essouffler le métier d'archiviste face à la multiplication d'enjeu au lieu de le faire évoluer.

Il parait également difficile une généralisation des moyens des AFS à l'ensemble des archives cantonales en suisse, ce qui fait des moyens alloués comme souvent le déterminant d'une politique fédéraliste à plusieurs vitesses. Les moyens seront donc centraux à la qualité de la conservation du patrimoine, mais aussi à sa diffusion et à son accès auprès du public.

Si une augmentation de ces moyens n'est pas envisageable dans le contexte actuel, des enjeux déjà évoqués en 2012³⁹ tels que la collaboration institutionnelle ou encore la collaboration directe avec les chercheurs par l'intermédiaire des sciences participatives seront déterminant au développement de stratégie numérique en archives. Il s'agira de trouver des synergies afin de s'appuyer sur les pôles de compétence de chacun.

Mutualiser les moyens et les discussions sur les questions numériques communes pourrait être crucial pour l'ensemble du domaine des GLAM pour faire exister et former des professionnelles ayant un socle spécialisé propre, mais interdisciplinaire sur le plan numérique auxquelles les humanités numériques ont à mon sens un rôle à jouer.

À l'avenir, sans renier ses tâches traditionnelles, il s'agit donc pour l'archiviste de devenir un « médiateur culturel et de révélateur de sens » selon les mots de l'archiviste Diane Baillargeon qui précise également « [...] sans tomber dans le piège du tout à la technologie. L'approche humaniste qui permet aux archivistes d'avoir une vision holistique de leur profession et du monde qui les entoure est le seul moyen de ne pas être assimilé à de super-techniciens qui savent tout du comment, mais rien du pourquoi. »

C'est-à-dire, en utilisant la numérisation, mais aussi des ontologies, le web sémantique (Linked data) et l'intelligence artificielle afin d'organiser l'information pour qu'elle soit la plus diffusable et réutilisable par l'usager dans un environnement numérique. Mais de le faire dans le cadre de stratégie cohérente en prenant en compte les moyens et le contexte de chacun.

À ce titre le domaine des archives semble très bien s'adapter aux enjeux actuels et la faitière de la profession soit l'Association des archivistes suisse (AAS) a très bien su cerner dans son dernier "Livre blanc" les enjeux des nouvelles technologies pour une utilisation responsable dans le domaine. Aujourd'hui chaque archiviste, à l'opportunité d'appliquer ces stratégies à son contexte professionnel. Mais plus encore comme ce travail le montre d'en mesurer l'impact tant pour des besoins de management d'un service d'archives que d'en faire des indicateurs d'advocacy pour défendre les moyens attribuer aux archives et au patrimoine.

Ce n'est que de cette façon que l'apport du numérique en archives pourra favoriser sa diffusion, assurer son rôle démocratique, et être à même de toucher l'ensemble des usagers. Cela passera par une numérisation et plus d'automatisation, qui font aujourd'hui et pour longtemps encore, du numérique un enjeu contemporain majeur pour le domaine des archives.

⁴¹ Arnold et al., L'apprentissage automatique dans les archives..., op. cit.

³⁹ Lemay; Klein, La diffusion des archives..., op. cit., p. 16.

⁴⁰ Servais ; Mirguet, *Archivistes de 2030...*, op. cit., p. 32.

Bibliographie

Archives cantonales vaudoises (ACV), Rapport d'activité 2015, [en ligne], Archives cantonales vaudoises, disponible depuis la page *Publications* du site officiel de l'État de Vaud : https://www.vd.ch/acv/publications (consulté le 10 août 2025)

Archives cantonales vaudoises (ACV), Rapport d'activité 2022, [en ligne], ACV, disponible à l'adresse : https://www.vd.ch/acv/publications (section « Publications » > Rapports d'activité 2022) (consulté le 10 août 2025)

Arnold, Jonas; Lüpold, Martin; Theilkäs, Lorenz; Kansy, Lambert, L'apprentissage automatique dans les archives: l'indexation en profondeur au service de l'accès aux archives, livre blanc, [en ligne], Verein Schweizerischer Archivistinnen und Archivare (VSA-AAS), juin 2024, 41 pages, disponible à l'adresse: https://vsa-aas.ch/wp-content/uploads/2024/08/MachineLearning_im_Archiv_Whitepaper_2024-08-08_fr.pdf (consulté le 13 août 2025).

Clavaud, Florence; Wildi, Tobias, « ICA Records in Contexts-Ontology (RiC-O): a Semantic Framework for Describing Archival Resources », in *Linked Archives 2021: Proceedings of Linked Archives International Workshop 2021*, co-located with 25th International Conference on Theory and Practice of Digital Libraries (TPDL 2021), Aachen, CEUR Workshop Proceedings (n° 3019), 2021, pp. 79-92 [en ligne], disponible à l'adresse: https://enc.hal.science/hal-03965776 (consulté le 28 mars 2025).

Conférence des directrices et directeurs d'Archives suisses (CDA-ADK), Statistiques d'archives suisses, [en ligne], CDA-ADK, 2025 ; disponible à l'adresse : https://www.adk-cda.ch/fr/statistiques-darchives (consulté le 13 août 2025).

- « Contexte des fonctions archivistiques », [en ligne], Wikipédia, consulté via la page Archivistique (section « Fonctions archivistiques ») sur le site Wikipédia, disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Archivistique#:~:text=La%20tradition%20québécoise%20distingue%20les,Diffusion (consulté le 13 août 2025).
- « Contexte de l'ère de l'information », [en ligne], Wikipédia, article Ère de l'information (consulté via la section correspondante), disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%88re de 1%27information (consulté le 13 août 2025).

Couture, Carol (dir.), Les fonctions de l'archivistique contemporaine, Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec (collection « Gestion de l'information »), 1999, xxii + 559 p., ISBN 2-7605-0941-9, [en ligne], disponible à l'adresse: https://www.jstor.org/stable/j.ctv18phbgp (consulté le 13 août 2025)

Françoise Hiraux; Françoise Mirguet, La valorisation des archives: Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels, Louvain-la-Neuve: Academia – Publications des archives de l'UCL, 2012, ISBN 978-2-8061-0059-7, [en ligne], https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8564 (consulté le 13 août 2025).

International Council on Archives (ICA), Code de déontologie de l'ICA, adopté à Pékin lors de l'Assemblée générale du 6 septembre 1996, [en ligne], International Council on Archives, 1996, disponible à l'adresse : https://www.ica.org/fr/resource/code-de-deontologie-de-lica/ (consulté le 2 août 2025).

Rollinet, Raphaël, *Etude-sur-la-diffusion-des-archives-a-l-ere-numerique* [en ligne], 12 août 2025, consulté le 13 août 2025, disponible à l'adresse : https://github.com/Raphix93/Etude-sur-la-diffusion-des-archives-a-l-ere-numerique (consulté le 13 août 2025).

Rollinet, Raphaël, *Etude sur la diffusion des archives à l'ère numérique. Version 1 (v1.0.0)*, dépôt Zenodo, 2025, [en ligne], https://doi.org/10.5281/zenodo.16890209 (consulté le 17 août 2025).

Servais, Paul; Mirguet, Françoise (dir.), *Archivistes de 2030 : Réflexions prospectives*, Louvain-la-Neuve / Paris, Academia-L'Harmattan – Publications des archives de l'Université catholique de Louvain, février 2015, 427 p., ISBN 978-2-8061-0214-0, [en ligne], disponible à l'adresse : https://www.harmatheque.com/ebook/archivistes-de-2030-reflexions-prospectives-45801 (consulté le 16 août 2025).

Suisse, Canton de Neuchâtel — Loi sur l'archivage (LArch), Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN 442.20), du 22 février 2011 (entrée en vigueur le 1er janvier 2012), [en ligne], mis à jour au 1^{er} janvier 2021 ; disponible à l'adresse : https://rsn.ne.ch/DATA/program/books/RSN2021/20211/pdf/44220.pdf (consulté le 13 août 2025).

Suisse, Canton de Neuchâtel — Loi sur la transparence des activités étatiques (LTAE), adoptée le 28 juin 2006 (RSN 150.50), entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2007, Recueil systématique de la législation neuchâteloise, [en ligne], disponible à l'adresse : https://rsn.ne.ch/DATA/program/books/RSN2010/20075/htm/15050.htm (consulté le 13 août 2025).

Crédits iconographiques

Slovinský, NOIRLab/NSF/AURA/T, *English: Server racks at the NOIRLab Headquarters Computer Server Room in Tucson, Arizona*, 2022, [en ligne], , disponible à l'adresse : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NOIRLab_HQ_Server_Racks_(6V6A0404-CC).jpg, consulté le 13 août 2025. **Illustration de couverture.**

Annexe 1: Déclarations sur l'honneur



Déclaration sur l'honneur*

Par la présente, j'affirme avoir pris connaissance des documents d'information et de prévention du plagiat émis par l'Université de Neuchâtel et m'être renseigné-e correctement sur les techniques de citation.

J'atteste par ailleurs que le travail rendu est le fruit de ma réflexion personnelle et a été rédigé de manière autonome.

Je certifie que toute formulation, idée, recherche, raisonnement, analyse ou autre création empruntée à un tiers est correctement et consciencieusement mentionnée comme telle, de manière claire et transparente, de sorte que la source en soit immédiatement reconnaissable, dans le respect des droits d'auteur et des techniques de citations.

Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement, correctement et complètement est constitutif de plaglat.

Je prends note que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat (pouvant aller jusqu'au renvoi de l'université).

Je suis informé-e qu'en cas de plagiat, le dossier sera automatiquement transmis au rectorat.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir eu recours au plagiat ou à toute autre forme de fraude.

Nom: Rollinet Prénom: Raphaël

Cursus: MA - Patrimoine régional et Faculté d'Inscription: FLSH

MA - Patrimoine régional et humanités numériques

Lieu et date: Yverdon, le 17 août 2025 Signature: R. Rollinek.

Ce formulaire doit être dûment rempli par tout étudiant ou toute étudiante rédigeant un travail substantiel (notamment un mémoire de bachelor ou de master) ou une thèse de doctorat. Il doit accompagner chaque travail remis au professeur ou à la professeure.

Rectorat. Fbg de l'Hôpital 41, 2000 Neuchâtel, tél. +41 32 718 10 20, messagerie.rectorat@unine.ch

^{*} Formulaire largement inspiré de la Directive de la direction 0.3 bis, intitulée Formulaire Code de déontologie en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses, de l'Université de Lausanne, du 23 avril 2007 et adapté aux besoins de l'Université de Neuchâtel.